

Province de Québec

Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires tenue le 30 avril 2024, en modèle hybride, au bureau de la Commission scolaire Western Québec, 15, rue Katimavik, à 19 h00.

PRÉSENCES : Le président Daly, les commissaires Brushey, George, Giannakoulis, Graham, Goldsbrough, Kane, Labadie, Lyrette-Brennan, McCrank, et Shaar, les commissaires-parents Boucher-Sharma et Fortier, et les commissaires cooptés Commonda et Garner.

ABSENCE MOTIVÉE : Le commissaire Cornforth et le commissaire-parent Taylor

PERSONNEL :

Directrice des services complémentaires, L. Falasconi

Directrice des services éducatifs, de la formation générale et professionnelle aux adultes, J. Dubeau

Directrice des finances, M. Lupien

Responsable de l'application des règles contractuelles, A. Gendron

Agente administrative, R. Vincent

Le directeur général, M. G. Singfield, le secrétaire général, M. E. Keon, et le directeur général adjoint/directeur des bâtiments et de la technologie, M. P. Proulx, étaient également présents.

- **Mot de bienvenue de la commissaire coopté Commonda**
- **Reconnaissance territoriale par le Président Daly**

Ouverture de l'assemblée à 19h15.

C-23/24-136 Adoption de l'ordre de jour

LE COMMISSAIRE COOPTÉ GARNER PROPOSE QUE L'ordre de jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- 9.7 Financement pour un arbre
- 10.3 Formation à la sécurité culturelle

Adopté à l'unanimité

C-23/24-137 Approbation du procès-verbal

LE COMMISSAIRE GRAHAM PROPOSE QUE le procès-verbal de la réunion tenue le 26 mars 2024 soit approuvé avec les corrections suivantes :

- Reconnaissance territoriale - lu par M. Singfield
- Enregistrement des réunions du Conseil : Contre 1, Abstention : 1

Rapport du directeur général

Dans le cadre de son rapport, le directeur général Singfield a abordé le sujet suivant :

- Prix d'excellence de l'ACSAQ : M. Allan Earwaker, enseignant en enseignement de plein air

C-23/24-138 Rapport du Comité exécutif – le 20 février 2024

LE COMMISSAIRE GRAHAM PROPOSE QUE le Conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 20 février 2024.

Adopté à unanimité

C-23/24-139 Rapport du Comité exécutif – le 19 mars 2024

LE COMMISSAIRE COOPTÉ GARNER PROPOSE QUE le Conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 19 mars 2024.

Adopté à unanimité

C-23/24- 140 Appel d'offres public – South Hull – Rénovation de la toiture et de l'intérieur du gymnase - Contract no. 23510B012

ATTENDU QU'un montant de 725 000 \$ a été alloué à partir de la mesure 2020-2021 50620 pour la rénovation intérieure du gymnase ;

ATTENDU QU'un montant de 825 000,00 \$ a été alloué à partir de la mesure 50620 de 2022-2023 pour le projet de rénovation de la toiture du gymnase ;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été réalisé ;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents de l'appel d'offres :

- 2413-2276 QUÉBEC INC. (Couvreur Roland Boudreau)
- 6739741 CANADA INC. (Gestion DMJ)
- ACQ - Région de l'Outaouais
- AppelleFred
- CONSTRUCTION FRED TROTTIER (QUÉBEC) LTÉE
- D.L.S. CONSTRUCTION INC.
- LES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX RAYMOND & ASSOCIÉS INC.
- LEXCO CONSTRUCTION INC.
- MORIN ISOLATION & TOITURES LTÉE
- TMR3 Couvreur Inc.

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

TMR3 Couvreur Inc.	698,350.00\$
AppelleFred	710,300.00\$

6739741 CANADA INC. (Gestion DMJ)	719,202.03\$
D.L.S. CONSTRUCTION INC.	818,000.00\$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

LE COMMISSAIRE COOPTÉ GARNER PROPOSE QUE le Conseil octroie le contrat à TMR3 Couvreur Inc. et accorde au DGA, Pascal Proulx, l'autorité de signature pour ce contrat.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-141

Appel d'offres public – Onslow – Remplacement d'une chaudière à mazout – Contrat no. 23510B026

ATTENDU QUE la résolution C-22/23-236 a approuvé le Plan d'investissement 2023-2024 pour les bâtiments et la technologie ;

ATTENDU QU'un montant de 1 000 000 \$ a été alloué à partir de la mesure 50620 de 2023-2024 pour le projet de système de chauffage ;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été réalisé;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents de l'appel d'offres :

- 176026 CANADA INC. (Amor Construction)
- 3663981 CANADA INC. (Alpha Combustion)
- D.L.S. CONSTRUCTION INC.
- LES INDUSTRIES CAMA
- SÉGUIN MORRIS INC.

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

D.L.S. CONSTRUCTION INC.	259 000,00\$
LES INDUSTRIES CAMA	321 463,00\$
SÉGUIN MORRIS INC.	Non conforme

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

LE COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE le conseil octroie le contrat à D.L.S. CONSTRUCTION INC et accorde au DGA, Pascal Proulx, l'autorité de signature pour ce contrat.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-142

Appel d'offres public – Dr-S-E-McDowell - Remplacement de la plate-forme élévatrice pour les personnes à mobilité réduite - Contrat n° 23510B036

ATTENDU QU'un montant de 100 000 \$ a été alloué à partir de la mesure 50624 de 2023-2024 pour le remplacement de l'ascenseur ;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été réalisé;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents de l'appel d'offres :

- ACQ - Région de l'Outaouais
- D.L.S. CONSTRUCTION INC.
- DEFRAN INCORPORÉE
- LEXCO CONSTRUCTION

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

DEFRAN INCORPORÉE	97 422,00\$
LEXCO CONSTRUCTION	99 900,00\$
D.L.S. CONSTRUCTION INC.	113 000,00\$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

LE COMMISSAIRE GRAHAM PROPOSE QUE le Conseil octroie le contrat à DEFRAN INCORPORÉE et accorde au DGA, Pascal Proulx, l'autorité de signature pour ce contrat.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-143

Licences Microsoft - Autorisation d'achat par entente gré à gré - Centre d'acquisition gouvernementale du Québec (CAG) - 2024-7520-80

ATTENDU QUE le contrat actuel décrit dans la résolution C-20/21-178 se termine à la fin du mois de mai 2024 ;

ATTENDU QUE les licences Microsoft sont toujours catégorisées comme critiques puisqu'elles sont utilisées par le personnel et les élèves pour la Suite Office 365, Microsoft TEAMS, le système téléphonique IP et les fonctionnalités de sécurité (accessibilité, courriels, données sauvegardées sur la plateforme Microsoft Cloud) ;

ATTENDU QUE, conformément au *Règlement sur les contrats des organismes publics dans le domaine des technologies de l'information* article 48, le ministre de la Cybersécurité et du Numérique autorise le Centre d'acquisition gouvernemental (CAG) à conclure une entente de gré à gré avec Softchoice pour les licences Microsoft pour les commissions scolaires et les centres de services scolaires pour une période de 1 an ;

ATTENDU QUE le contrat pour la Commission scolaire Western Québec s'élève à 275 000 \$ (taxes incluses) ;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE D'autoriser la Commission scolaire Western Québec à procéder à l'achat des licences Microsoft par le biais d'une entente gré à gré avec Softchoice et que le président du Conseil soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-144

C-23/24-144 Contrat avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) - Application de l'obligation ministérielle de consolidation des centres de traitement des données

Commented [RV1]: résolution abrogée C-23/24/191

ATTENDU QUE le décret 38-2019 oblige certains organismes publics à réduire le nombre de centres de traitement des données en privilégiant l'utilisation de services infonuagiques ;

ATTENDU QUE le décret 596-2020 inclut les commissions scolaires dans l'obligation ;

ATTENDU QUE le transfert de nos serveurs vers le nuage informatique doit être achevé d'ici le 31 décembre 2025 ;

ATTENDU QU'un contrat avec le MCN (ministère de la Cybersécurité et du Numérique) doit être signé avant le 31 mai 2024 ;

ATTENDU QUE l'engagement budgétaire est d'un montant maximum de 120 000,00 \$ par année pour une période de 3 ans ;

ATTENDU QUE des efforts importants ont été faits au cours des trois dernières années et continueront à être faits pour réduire le nombre de serveurs et de données qui devront être transférés vers le nuage informatique ;

LE COMMISSAIRE KANE PROPOSE D'autoriser la Commission scolaire Western Québec à procéder à la signature du contrat avec le MCN et d'autoriser le DGA, Pascal Proulx, à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-145 Rapport du Comité des parents -le 25 mars 2024
LE COMMISSAIRE-PARENT BOUCHER PROPOSE QUE le Conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du Comité des parents du 25 mars 2024.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-146 Rapport du Comité du transport – le 17 avril 2024
LE COMMISSAIRE-PARENT BRUSHEY PROPOSE QUE le Conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du Comité du transport du 17 avril 2024.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-147 Ajustement du kilométrage 2023-2024 - Baie Transport
LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE, tel que recommandé par le Comité du transport, la diminution de l'ajustement du kilométrage pour Baie Transport, au montant de 9 551,14 \$ pour l'année scolaire 2023-2024, soit approuvée et que le directeur du transport, M. George Singfield, soit mandaté pour signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-148 Ajustement du kilométrage 2023-2024 - Bigras Transport
LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE, tel que recommandé par le Comité du transport, l'augmentation de l'ajustement du kilométrage pour Bigras Transport, au montant de 16 549,02 \$ pour l'année scolaire 2023-2024, soit approuvée et que le directeur du transport, M. George Singfield, soit mandaté pour signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-149 Ajustement du kilométrage 2023-2024 – Autobus Lasalle
LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE, tel que recommandé par le Comité du transport, l'augmentation de l'ajustement du kilométrage pour Autobus Lasalle, au montant de 86 853,02 \$ pour l'année scolaire 2023-2024, soit approuvée et que le directeur du transport, M. George Singfield, soit mandaté pour signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-150 Ajustement du kilométrage 2023-2024 – Autobus Transco

LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE, tel que recommandé par le Comité du transport, la diminution de l'ajustement du kilométrage pour Autobus Transco, au montant de 13 507,86 \$ pour l'année scolaire 2023-2024, soit approuvée et que le directeur du transport, M. George Singfield, soit mandaté pour signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-151 Ajustement du kilométrage 2023-2024 – Autobus Transbell

LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE, tel que recommandé par le Comité du transport, l'augmentation de l'ajustement du kilométrage pour Autobus Transbell, au montant de 8,233.50 \$ pour l'année scolaire 2023-2024, soit approuvée et que le directeur du transport, M. George Singfield, soit mandaté pour signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-152 Ajustement du kilométrage 2023-2024 – Groupe Maheux

LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE, tel que recommandé par le Comité du transport, la diminution de l'ajustement du kilométrage pour le Groupe Maheux, au montant de 396,00 \$ pour l'année scolaire 2023-2024, soit approuvée et que le directeur du transport, M. George Singfield, soit mandaté pour signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-153 Ajustement du kilométrage 2023-2024 – Transport Therrien

LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE, tel que recommandé par le Comité du transport, l'augmentation de l'ajustement du kilométrage pour Transport Therrien, au montant de 76 848,18 \$ pour l'année scolaire 2023-2024, soit approuvée et que le directeur du transport, M. George Singfield, soit mandaté pour signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-154 Ajustement du kilométrage 2023-2024 – Transport L. Martel

LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE, tel que recommandé par le Comité du transport, l'ajustement du kilométrage pour Transport L. Martel demeure

inchangé pour l'année scolaire 2023-2024 et que le directeur du transport, M. George Singfield, soit mandaté pour signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-155

Rapport du CRIE – le 15 avril 2024

LE COMMISSAIRE GOLDSBOROUGH PROPOSE QUE le Conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du CRIE de 15 avril 2024.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-156

Financement pour un arbre

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE la CSWQ achète (et présente) un arbre à l'école de Kitigan Zibi en guise de reconnaissance et de remerciement pour la récente visite du personnel de la CSWQ au centre. L'arbre sera fourni une fois que la CSWQ sera certaine que le cadeau est acceptable et approprié pour nos hôtes.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-157

Proposition du calendrier des réunions 2024-2025 - Conseil des commissaires

LE COMMISSAIRE COOPTÉ COMMONDA PROPOSE QUE le calendrier 2024-2025 des réunions du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Québec, tel que proposé par le directeur général, soit envoyé pour avis public conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-158

Proposition de calendrier des réunions 2024-2025 - Comité exécutif

LE COMMISSAIRE FORTIER PROPOSE QUE le calendrier 2024-2025 des réunions du Comité exécutif de la Commission scolaire Western Québec, tel que proposé par le directeur général, soit envoyé pour avis public conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-159

Formation à la sécurité culturelle

ATTENDU QUE pour célébrer la diversité de la communauté autochtone de la CSWQ, y compris nos élèves, nos familles et nos éducateurs ; et

ATTENDU QUE la visite du Comité consultatif de gestion au Centre d'amitié autochtone de Gatineau a été un grand succès ;

ATTENDU QUE l'administration est d'accord avec cette formation proposée, conformément à la section 8.4 du Plan d'engagement pour la réussite ;

LE COMMISSAIRE GOLDSBOROUGH PROPOSE QUE le Conseil adopte la recommandation du Comité des relations interculturelles et de l'éducation concernant la formation à la sécurité culturelle qui sera offerte à l'administration, aux enseignants et au personnel de la CSWQ ; et

En plus, il a été recommandé qu'au moins une formation sur la sécurité culturelle autochtone soit donnée au Centre d'amitié autochtone de Gatineau ou par celui-ci et qu'elle soit programmée, afin de permettre l'intégration en temps opportun des connaissances et des pratiques acquises dans le programme d'études ; et

Que l'accent soit mis sur la participation des nouveaux enseignants et des membres du comité consultatif de gestion (CCG) ; et

Que des fonds soient alloués en conséquence pour soutenir la mise en œuvre de cette initiative de formation.

Adopté à l'unanimité

C-23/24-160

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

LE COMMISSAIRE-PARENT BOUCHER PROPOSE la levée de l'assemblée à 20h40.